

# FORUM SOCIAL

Le Bulletin - N° 6 – avril 2004



## COMPTE-RENDU De l'assemblée générale du 4 février 2004

### POUR UN AUTRE FUTUR plus juste et plus solidaire

Après plus d'un an d'existence le Forum social d'Orléans a considéré nécessaire d'approfondir la réflexion sur ses objectifs et son fonctionnement à l'occasion d'une assemblée générale.

Concernant les objectifs, il s'agissait de dégager le socle commun entre nous : Quelles étaient les bases d'accords auxquelles nous étions parvenus durant cette expérience commune. Quelles fondations avons-nous édifié à partir desquelles nous pouvons poursuivre notre processus de construction. Concernant le fonctionnement, il s'agissait d'adapter notre mode organisationnel au souci de transparence, de circulation de l'information, condition nécessaire à notre fonctionnement démocratique . Nous voulions néanmoins éviter le travers d'une organisation trop lourde et garder la forme d'une mise en réseau.

Il s'agissait aussi de débattre du problème, récurrent entre nous depuis notre création, de la relation entre Mouvement social et Politique. Le fait d'aborder un tel sujet, qui avait auparavant mis en évidence des sensibilités différentes, témoignait d'une volonté de débattre sereinement, y compris de sujets qui fâchent, dans un respect mutuel.

Les débats de l'assemblée générale, qui c'est tenu le 4 février 2004, ont été préparé par des contributions des syndicats, associations et individus membre du Forum social. L'ensemble des nombreuses contributions ont été rassemblée et diffusée avant l'assemblée générale dans un bulletin (Le bulletin n°5 du Forum social – janvier 2004). Le travail de cette assemblée générale a été d'une grande qualité de part le nombre important des participants, leur diversité (soulignant un élargissement du Forum social) et de part l'intérêt des débats.

Avec ce bulletin n° 6 du Forum social nous vous en livrons le compte-rendu.

Charles HUARD



Pour recevoir gratuitement l'intégralité du bulletin (4 pages) envoyez un courrier (dispensé de franchise postale) à l'adresse suivante :  
Forum Social c/o SUD PTT, 6 rue Jack London, 45400 Fleury les Aubrais.

## Compte rendu de l'assemblée générale plénière du mercredi 4 février 2004

Rapporteurs : Christiane LARIBI, Annie PROT, Marie Clotilde BASTIDE

**Participants :** Le grand nombre de participants à cette assemblée plénière est un encouragement quant au devenir du FSO. Bien que la plupart ne soient pas mandatés, ils représentent une grande diversité de comités, collectifs, associations et syndicats :

- C'CHÔ (collectif des chômeuses et chômeurs).
- ATTAC45.
- Amis du Monde diplomatique.
- FSU 45.
- SNES.
- Sud PTT.
- Sud CULTURE.
- Interlutants du Loiret.
- SOLIDAIRES.
- ASTI.
- DAL.
- Comité Palestine 45.
- Collectif Non à la guerre.
- Tribune de BOU.
- Planning Familial.
- Nature Centre.



### I – Objectifs

Le grand nombre de personnes représente une richesse car il permet l'expression diverse de problèmes et de propositions d'alternatives. Par contre, il y a nécessité en prenant en compte cette grande variété de préoccupations de ne pas tomber dans la compilation, mais au contraire de construire une analyse globale de l'ensemble des problèmes sur la base de cette diversité.

L'analyse globale fait référence à la charte du « Forum Social Mondial » de PORTO ALEGRE, à savoir la contestation de la société capitaliste et de son modèle libéral.

Il est donc nécessaire de se mettre d'accord sur certaines modalités d'action, pour établir une plate forme locale, fédérant les préoccupations de tous les militants. Il faudra donc dégager des axes qui s'appuient sur « particulier » pour dynamiser du « général. » Ainsi, un thème, comme restaurer « sa dignité », interpelle de nombreuses associations. (Non à la guerre, DAL, C'CHÔ, ATTAC 45, ASTI, etc..) Il en est de même de thèmes comme « le contrôle social », « l'exclusion », etc.

Le FSO se propose de fédérer les énergies pour lutter contre l'oppression et l'exploitation.

Il est important de faire participer les individus fragilisés voire exclus de cette société, d'aborder et de sensibiliser un large public pas seulement dans la contestation mais aussi par des propositions. Un travail de fourmi doit être fait pour mener à bien cette participation : l'association C'CHÔ en est une preuve encourageante.

Afin de mobiliser un maximum de participants, le FSO va s'organiser en réseau de citoyens, d'organisations syndicales, d'associations, de collectifs. A travers des intérêts divers, le FSO ciblera des thèmes fédérateurs et trouvera des modalités d'actions percutantes. L'organisation en réseau permettra de mutualiser les moyens.

Chaque participant au FSO, doit pouvoir répondre à ces deux questions :

- Qu'est-ce que le FSO peut faire pour moi ? (particulier)
- Qu'est-ce que je peux faire pour le FSO ? (global)

Avec le FSO, le militantisme se trouve renforcé et ceci permet de rehausser le niveau d'ambition de ses militants. Il reste ouvert dès lors que sa plate-forme est évolutive.

Le FSO est un outil intervenant en contre-pouvoir, car il vise à renouveler l'exercice de la politique par une citoyenneté active.

## II – Fonctionnement

Afin de palier à la difficulté de rassembler les associations et les individus qui se retrouvent au sein du FSO il a été proposé que les prises de décisions soient adoptées au **consensus**. La crainte « d'une prise de pouvoir » par quelques organisations, préoccupation récurrente au cours du débat, conduit à **une transparence rigoureuse**, basée sur une circulation de l'information.

**Les initiatives d'action** peuvent très bien partir d'une association ou d'un individu (ou de plusieurs), du moment que l'annonce en porte clairement l'origine (comme par exemple le projet de lieu associatif et autogéré proposé par Attac.) . **La participation** à une action n'est pas obligatoire pour une association, néanmoins la « **labellisation FSO** » d'une action nécessite le consensus de toutes et tous. Pour obtenir ce consensus, il apparaît que la réunion de l'Assemblée plénière sera l'instance de décision

La notion de **consensus** permet qu'une association ou un participant, accepte de labelliser des initiatives qu'elle ou qu'il n'aurait pas prises dans la mesure où ces actions sont dans les objectifs du FSO. La difficulté de réunir l'assemblée plénière (multiplication des réunions) peut être levée par une « **circulation de l'information** » efficace ; une initiative d'action sera proposée à l'ensemble des membres, dans un délai de temps permettant à chaque membre d'éventuellement s'y engager et d'approuver ou non sa « labellisation ». Il est de la responsabilité de chaque association de répondre dans les délais proposés.

Pour développer des actions communes **une commission d'animation** s'est mise en place ; il représente une liste minimale de référence à laquelle peuvent s'adjoindre à tous moments d'autres participants.

L'assemblée plénière reste l'espace des rencontres et des débats qui n'auront pas pu être éclaircis auparavant et le lieu de propositions des axes à développer.

**Pour le financement des actions** il sera fait un appel à souscription auprès de chaque organisation participant ou soutenant le FSO en fonction des besoins spécifiques des actions à mener.

L'ensemble des mesures de fonctionnement doit permettre de faire bénéficier, les participants du FSO, du réseau de militants du secteur afin d'optimiser les luttes de chacun dans lesquelles beaucoup se retrouvent puisqu'elles s'adressent à de multiples aspects **du capitalisme et de l'impérialisme**. La communication de l'information permettra de maintenir un fonctionnement ouvert tout en garantissant un garde fou contre les tentatives d'hégémonie.

## III - Rapport aux politiques

Tous les participants ont insisté sur l'**autonomie** du mouvement social par rapport aux partis et aux institutions politiques. Tous se sont accordés sur l'**action politique** du mouvement social (au sens politique non politicienne).

Le FSO est un lieu d'élaboration d'idées et de mise en œuvre d'alternatives politiques ; les partis sont-ils autorisés à venir prendre des idées et même à en apporter ?

La réponse à cette question n'a pas été clairement tranchée :

- Certains ont insisté sur l'interpellation critique des partis politiques, estimant que le FSO est assez fort pour dialoguer avec les partis politiques et éventuellement bénéficier de leur soutien,
- D'autres ont insisté sur la différence de nature qu'il y a entre l'action et la finalité du mouvement social et celles des partis politiques, mais aussi la défiance qu'ils éprouvent à leur égard et la crainte qu'ils ont de discréditer le FSO en dialoguant avec les partis politiques.

Le FSO est un lieu de contre- pouvoir qui interpelle certainement les politiques dans la mesure où il est une force active. La délégation, mais aussi la représentation, de cette force à des partis n'est pas envisageable, les partis politiques ne peuvent avoir de pouvoir décisionnel au sein du mouvement social, cependant, aucun participant de cette plénière ne s'est opposé à leur soutien d'actions ou d'initiatives décidés par le FSO. **La question de savoir quels seraient les partis de gauche (le soutien des partis de droite n'étant pas envisageable) appelés à soutenir les actions du FSO, a été évoquée mais non résolue : notamment à propos de ceux des partis de gauche qui ont manifestement des objectifs politiques contraires aux nôtres.**

Pour nous contacter  
Forum Social c/o ATTAC 45  
46ter rue ST Catherine - 45000 Orléans

*Les illustrations sont des photos prises lors du Grand raffut – Carnaval du ras le bol, le samedi 13 mars 2004 à Orléans (album photo à l'adresse suivante : <http://perso.wanadoo.fr/chweber>)*

## Fonctionnement du Forum Social Orléanais.

(texte proposé par la commission d'animation)

Après 2 ans d'activité, lors de la réunion plénière du 4 février 2004, le FSO, a précisé son fonctionnement.

Il s'est donné des repères destinés à assurer transparence, pluralisme et efficacité.

Etablis dans le contexte actuel, ils sont susceptibles d'évoluer avec l'expérience.

Le FSO, s'inscrit dans la "CHARTRE DES PRINCIPES DU FORUM SOCIAL MONDIAL", adoptée le 10 juin 2001 par le Conseil International du Forum Social Mondial.

Toute personne, physique ou morale, peut librement participer au FSO dès lors qu'il en approuve les objectifs et les principes.

Lors de sessions du FSO peut être décidée par des participants la création d'un groupe de travail.

Celui-ci peut travailler de façon autonome.

S'il désire que son initiative soit labellisée "FSO", il doit soumettre le résultat de son travail à l'A.G. du FSO, qui en décide.

Pour toute initiative, le « label » FSO doit être approuvé par l'A.G.

### Le FSO s'est doté d'une commission d'animation.

Celle-ci a un rôle de gestion et d'administration, sur la base des orientations fixées par le Forum Social Orléanais.

Les décisions antérieures de l'A.G. sont considérées comme le fond d'accord commun.

En cas d'urgence, toute initiative doit correspondre au fond d'accord commun, ou supposé comme tel. Tous les participants du FSO doivent en être informés et pouvoir réagir. En cas de doute, une consultation avec limite pour réponse doit être effectuée.

En cas de désaccords exprimés, l'A.G. suivante en sera saisie pour délibération.

Elle est responsable devant l'A.G., son fonctionnement est transparent, ses réunions et ses actes sont communiqués à tous, chacun peut y participer et s'y investir.

La Commission se charge de susciter, collecter et synthétiser les propositions issues des participants au FSO (sessions du FSO, groupes de travail). Elle impulse et coordonne l'organisation des différents événements. Elle diffuse toutes les informations auprès de toute personne intéressée.

La Commission, en tant qu'instance administrative, est redevable de tous ses travaux devant l'Assemblée Générale du FSO, qui est la seule instance délibérative.

Pour l'A.G., tous les participants au Forum sont informés de sa tenue et de l'ordre du jour, peuvent être présents ou transmettre un avis sur les questions abordées.

Les réunions plénières ont pour fonction de faire le point et de fixer les orientations du FSO (type la précédente du 4 février), elles sont préparées à l'avance avec objectifs et documents éventuels, elles rassemblent le plus grand nombre possible de participants.

Les rencontres (type 3<sup>ème</sup> rencontres du Forum social du 18 octobre), ont une fonction plus large de débat et de réflexion sur des thèmes et sont ouvertes vers l'extérieur.

### Rappel de la composition de la commission d'animation :

- Marie Clotilde BASTIDE
- Martine BONIN
- Emmanuel DEWER
- Daniel FEYBESSE
- Charles HUARD
- Jean Claude MEUNIER
- Denis PETITJEAN
- Hugo REIS

